

Article 1 - L'organisateur

L'UES Cezam dont le siège se situe au 3 rue de Metz 75010 PARIS, ci-après nommée « organisateur », organise un jeu en ligne du 01 au 30 avril 2019, ouvert uniquement à ses adhérents et aux titulaires de la carte Cezam 2019, sans obligation d'achat, intitulé « Grand Jeu Concours Cezam ».

L'adresse du siège de l'organisateur sera la seule adresse utilisée pour les besoins du jeu.

Article 2 - Les participants

Le présent jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine titulaire d'une carte Cezam. La participation est limitée à une participation par personne.

Ne peuvent participer au présent jeu : les salariés des associations Cezam, les administrateurs des associations Cezam, les partenaires des associations Cezam, ainsi que leurs conjoints, descendants et ascendants.

La participation à ce jeu implique une attitude loyale. La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses éventuels avenants.

Toute manœuvre visant à contourner le présent règlement, à augmenter ses chances au détriment des autres participants, et de manière plus générale tout comportement frauduleux, entraînerait immédiatement et irrévocablement la suppression de la participation du contrevenant.

Chaque participant est tenu de participer en personne. Il est interdit à une même personne de participer via plusieurs comptes Cezam. Il est interdit d'utiliser un mode de participation automatisé.

L'organisateur se réserve le droit de réclamer tout justificatif nécessaire à établir que le participant remplit bien les conditions imposées par le présent article. Tout participant qui refuserait de présenter les justificatifs demandés dans un délai de 8 jours à compter de la demande serait considéré renoncer à sa participation et donc, le cas échéant, à son lot, sans qu'il puisse causer un grief à l'organisateur.

Article 3 - Modalités de participation

Le participant prend connaissance du présent règlement. Pour participer au jeu, le participant devra se connecter à son compte Cezam, uniquement via l'application mobile « Ma Carte Cezam », pour valider sa participation. En validant sa participation, il participera au tirage au sort et connaîtra immédiatement le résultat du jeu.

Pendant la durée du jeu, 64 gagnants seront sélectionnés aléatoirement. Seule la société High Connexion assure le volet technique du jeu.

Le participant est informé des risques et dangers d'Internet. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de problème de connexion, perte de données, piratage, virus informatique, plantage... et tout autre désagrément lié à l'utilisation d'Internet. L'organisateur décline toute responsabilité au cas où les coordonnées qui lui auront été fournies par le participant se révèlent erronées ou incorrectes.

L'organisateur garde la possibilité, à tout moment, de prolonger la durée du jeu, d'en reporter la date de tirage au sort, d'en modifier les conditions ou se réserve la possibilité d'en informer les participants par tout moyen approprié.

En cas d'événement indépendant de la volonté, en cas de force majeure, de fraude ou de tricherie, d'événement grave, imprévu ou impérieux, l'organisateur se réserve la possibilité d'écourter ou de supprimer tout ou une partie du jeu.

Article 4 - Les dotations

Les gagnants seront informés immédiatement et contactés sous un délai de 10 jours pour envoi des lots.

Les lots seront envoyés par courrier postal. Les lots ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, ni transmissibles. Le participant devra accepter son lot.

Toutes les images ou illustrations des lots utilisées pour les besoins promotionnels du présent jeu, et ce quel que soit le support utilisé, sont présentées à titre d'illustration et n'ont aucune valeur contractuelle.

L'organisateur se décharge de toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation des lots. Toute participation non conforme, mal renseignée, illisible, incomplète ou erronée sera invalidée par l'organisateur. Toute tentative de fraude, toute tricherie, toute tentative de contournement du présent règlement entrainera l'invalidation de la participation du contrevenant. Les dotations ne pourront être attribuées qu'à des participations valides.

Durant tout le jeu, l'organisateur se réserve la possibilité de remplacer les lots proposés par d'autres lots, de nature et valeur équivalentes notamment en cas de rupture de stock, de liquidation judiciaire du fournisseur, de défaillance du fournisseur, que de défaut qualitatif des produits. L'organisateur ne pourra être recherché de ce fait.

Liste des lots :

64 lots au total			
Center Parcs	1 mid-week pour 4 personnes	DéfiPlanet' le Parc Et Parcours Aventure	2 entrées adultes DéfiPlanet' le Parc, jusqu'au 08/11/2019 2 entrées adultes Parcours Aventure, jusqu'au 08/11/2019
Pierre et Vacances	1 semaine pour 4 personnes	Vallée des Singes	2 x 2 entrées adultes jusqu'au 31/08/2019
Vacancier	1 semaine pour 2 pers. en demi-pension	Château du Haut-Koenigsbourg	4 entrées
Villages Clubs du Soleil	3 jours / 2 nuits pour 2 personnes	Grottes de Han	5 x 2 entrées
Cezam Ile-et-Vilaine	1 semaine en camping pour 4/6 personnes (hors juillet/août)	Waligator	2 entrées, saison 2019
Aquarium de Saint Malo	2 entrées adultes + 2 entrées enfants, jusqu'au 01/12/2020	La Montagne des Singes	3 x 2 entrées
Zoo de Branféré	2 x 2 entrées	Parc Zoologique de Mulhouse	2 entrées adultes, jusqu'au 31/10/2019
Breizhbox	1 Breizhbox verte (valeur 149 €)	Parc Animalier de Sainte-Croix	5 x 2 entrées adultes, jusqu'au 11/11/2019
Océanopolis	5 x 2 entrées, jusqu'au 05/01/2020	Europa Park	4 entrées, saison 2019
Cobac Parc	2 entrées adultes jusqu'au 23/05/2019	Musée Grévin	4 entrées, saison 2019
Terra Botanica	2 entrées adultes jusqu'au 29/09/2019	Jardin d'Acclimatation	2 entrées, jusqu'au 31/12/2019
Bioparc	2 entrées adultes jusqu'au 11/11/2019	France Miniature	4 entrées, saison 2019
Planète Sauvage	2 entrées adulte saison 2019	Thoiry	2 entrées adultes, jusqu'au 24/02/2020
Zoo des Sables	2 entrées adultes jusqu'au 11/11/2019	Pathé Gaumont	2 entrées adultes, jusqu'au 31/12/2019
Puy du Fou	4 entrées adultes jusqu'au 13/10/2019	Futuroscope	4 entrées adultes, jusqu'au 05/01/2020
Zoo de la Palmyre	4 entrées	Zoo d'Amnéville	5 x 2 entrées adultes
Jeu de piste Cardinaud	1 bon pour 7 personnes jusqu'au 31/10/2019	Aquarium d'Amnéville	5 x 2 entrées adultes
Centre Minier de Faymoreau	2 entrées adultes jusqu'au 30/06/2019	Parc du Petit Prince	2 entrées, jusqu'au 03/11/2019
Zoodyssée	2 entrées	Parc de Tellure	2 entrées, saison 2019
Aquarium de la Rochelle	2 x 2 entrées adultes, jusqu'au 20/11/2019		

Article 5 - Utilisation des données à des fins publicitaires ou/et commerciales

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement en interne. Nous ne vendons, n'échangeons et ne transférons pas vos informations personnelles identifiables à des tiers.

Article 6 - Consultation du règlement

Le présent règlement est consultable et téléchargeable lors de votre participation et sur le site www.cezam.fr. Un scan du règlement pourra être obtenu gratuitement sur demande écrite (mail ou courrier). Les frais relatifs à la demande ne seront pas remboursés.

L'organisateur garde la possibilité de modifier ce règlement à tout moment en informant les participants sur tout type de support. En cas de contraction entre différentes version du présent règlement, la version faisant foi sera celle qui aura été affichée sur le site Internet de l'organisateur.

Article 7 - Informatiques et libertés

Dans le cadre de l'opération, l'organisateur peut être amené à collecter des informations à caractère personnel. Le participant dispose du bénéfice des articles 38 et suivants de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Article 8 - Les litiges

Si une des causes du présent règlement venait à être considérée comme nulle, les autres clauses et le règlement lui-même continueraient à s'appliquer.

Toute contestation ou réclamation concernant le jeu devra être adressé par courrier à l'organisateur dans un délai ne pouvant pas excéder un mois à compter de la fin de la présente opération. Toute contestation qui parviendrait entre les mains de l'organisateur passé ce délai ne serait pas prise en compte.

Article 9 - La communication

La présente opération est portée à connaissance des participants par le site Internet www.cezam.fr et l'application mobile « Ma Carte Cezam ».

Fait à Paris, le 01 avril 2019